



75 PARIS

Quatre antipubs interpellés

LEPARISIEN.FR
31-10-2010

31.10.2010, 07h00

| Réa

Trois panneaux de publicité tagués, quatre manifestants interpellés. Hier, une quinzaine de militants antipub du collectif des Déboulonneurs ont manifesté dans le quartier des grands magasins. Après quelques discours devant l'Opéra pour dénoncer l'invasion de la publicité dans Paris, les militants, encadrés par les forces de l'ordre, ont rejoint la gare Saint-Lazare.

Quatre d'entre eux ont barbouillé à coups de peinture des slogans sur des panneaux avant d'être interpellés. Le 2 avril, des militants antipub avaient été relaxés pour la première fois par le tribunal correctionnel de Paris au nom de la liberté d'expression.

Voir notre reportage vidéo sur www.leparisien.fr

PARIS NORMANDIE

17-11-2010

Procès de l'antipub pour refus de fichage ADN

Après avoir renvoyé le dossier en août dernier, la cour d'appel de Rouen va examiner **aujourd'hui** à 14 h 15 le cas de François Vaillant. Cet antipub, cofondateur du Collectif des déboulonneurs et rédacteur en chef de la revue de recherches Alternatives Non-Violentes, avait été condamné en décembre 2009 à 300 euros d'amende pour avoir refusé un prélèvement ADN. Et ce après avoir été condamné une première fois en 2007 à 1 euro d'amende pour barbouillage de panneaux publicitaires dans le centre-ville de Rouen. Le Bondevillais François Vaillant sera aujourd'hui entouré de deux témoins de moralité : Catherine Bourgain, généticienne à l'Inserm, et Yvan Gradis, écrivain.

PARIS NORMANDIE

L'IMAGE DU JOUR

8-11-2010



Des affiches moins visibles

Ils s'appellent les Déboulonneurs. Ce qu'ils veulent déboulonner ? La publicité. Pour eux cause de surconsommation et pollution. Hier après-midi, une vingtaine de militants du collectif rouennais se sont attaqués à quatre panneaux publicitaires géants rue du Val-d'Éauplet. L'objectif n'était pas de dégrader mais de recouvrir de bâches les messages promotionnels. Ainsi habillées, les affiches disparaissaient (presque) du paysage. « On ne s'en rend pas forcément compte, mais la pub est omniprésente, c'est du matraquage », martèle le collectif. Si je vous donne le début d'un slogan, je suis sûr que vous serez capable de me dire la suite... Ce que l'on demande, c'est une vraie loi pour limiter la taille maximale des affiches à 50 X 70 cm ». A l'heure actuelle, ce sont les mairies qui imposent leurs propres règles. Ce type d'action n'est pas la seule manière d'opérer du collectif. Les Déboulonneurs prônent également la désobéissance civile. En 2006, le cofondateur du groupe a été arrêté pour barbouillage. Avant refusé le prélèvement d'ADN il a été condamné